



HAL
open science

Les défis méthodologiques d'une comparaison européenne multiscalaire : leçons d'une enquête de terrain sur les étudiants européens

Geneviève Myriam Jacqueline Madeleine Désirée Genicot

► To cite this version:

Geneviève Myriam Jacqueline Madeleine Désirée Genicot. Les défis méthodologiques d'une comparaison européenne multiscalaire : leçons d'une enquête de terrain sur les étudiants européens. 9e Congrès de l'AFSP - Atelier sur les méthodes de la comparaison internationale, Sep 2005, Lyon, France. hal-00262473

HAL Id: hal-00262473

<https://hal.science/hal-00262473>

Submitted on 21 Mar 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Congrès de l'AFSP, Lyon, septembre 2006

ATELIER 30 : LES MÉTHODES DE LA COMPARAISON INTERNATIONALE EN
MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES ET D'ACTION PUBLIQUE

Olivier GIRAUD, olivier.giraud@u-picardie.fr
Monika STEFFEN, Monika.Steffen@upmf-grenoble.fr

**Les défis méthodologiques
d'une comparaison européenne multiscalaire :**

Leçons d'une enquête de terrain sur les étudiants européens

par Geneviève Genicot

doctorante à l'IEP de Grenoble (PACTE)

Ce papier traite des problèmes méthodologiques posés par une comparaison internationale des réactions des policy takers – les étudiants – à une politique publique initiée au niveau européen selon une méthode intergouvernementale¹ – le Processus de Bologne, harmonisant 45 systèmes européens d'enseignement supérieur. La comparaison porte sur 4 pays, soit 5 systèmes d'éducation supérieure : Communauté française de Belgique, Communauté flamande de Belgique, France, Italie et Portugal.

Les enseignements qui peuvent en être tirés peuvent être utiles aux études des sociétés civiles organisées confrontées à des politiques publiques mises en œuvre au niveau national mais décidées à un niveau dépassant l'Etat plus ou moins fortement ; notre cas est spécifiquement une méthode ouverte de coordination, intergouvernementale.

La recherche est également un exemple d'étude comparative internationale des mouvements opposés à la mondialisation et/ou à l'europanisation néolibérale.

Dans ces deux domaines, les problèmes de méthode sont nombreux et les solutions méthodologiques doivent faire preuve d'innovation. Dans ce papier, je présente mes tentatives pour donner un maximum de rigueur à l'analyse de ces phénomènes complexes car très étendus géographiquement et réticulaires.

1 Le Processus de Bologne est de fait un processus qui suit la *méthode ouverte de coordination* mais est né deux ans avant « l'invention officielle » de cette méthode au Sommet européen de Lisbonne en mars 2000. Sur la spécificité de cette méthode, voir notamment BRUNO, I., JACQUOT, S., ET MANDIN, CHR., « L'"européanisation" saisie par son instrumentation. *Benchmarking, mainstreaming & MOC* [méthode ouverte de coordination]... Boîte à outils ou boîte de Pandore ? », contribution à la journée d'études « Européanisation des politiques publiques et intégration européenne », Ecole doctorale de l'IEP de Paris, 13 février 2004, <http://www.sciences-po.paris.fr>, 31p.

Dans un premier temps, le papier donne les grandes lignes de la recherche en cours, car on ne saurait exposer la méthode sans savoir quel objet et quelles questions elle sert. J'expose donc rapidement le contexte qui donne sa pertinence à l'objet de recherche, et les questions mêmes de la recherche. Ensuite l'exposé présente l'aire de recherche concernée, et se déplace vers les questions de méthode, cœur du sujet. Je présenterai le dispositif méthodologique choisi, explorant ses avantages et les critiques qu'on pourrait lui opposer.

I. Introduction à la recherche en cours

L'éducation supérieure européenne se transforme profondément

Depuis 1998, l'enseignement supérieur européen est engagé dans un processus de réforme européen de nature intergouvernementale, le « Processus de Bologne »² (mieux connu en France sous le nom de « LMD ») qui vise la création d'un « espace européen de l'enseignement supérieur » pour 2010. Cependant, la Commission européenne ne possédant en matière d'enseignement qu'un droit *d'encouragement* envers les Etats membres³, la compétence décisionnelle en matière d'enseignement supérieur reste le domaine exclusif des ministères nationaux ou sub-nationaux⁴ qui, de leur plein gré, participent à cette réforme coordonnée. On est donc face à une *méthode ouverte de coordination* (MOC) avant la lettre (cet instrument est né en mars 2000 à Lisbonne), jalonnée de déclarations et de communiqués des ministres de l'éducation des différents pays (Déclarations de la Sorbonne (1998)⁵ et de Bologne (1999)⁶, Communiqués de Prague (2001)⁷, Communiqué de Berlin

² Du nom de la ville de Bologne où a été signée la deuxième Déclaration ministérielle jalonnant le processus, cf. note 3.

³ Article 149 (ancien 126) du *Traité instituant la Communauté européenne* : en matière d'éducation, le Conseil adopte des actions d'encouragement, à l'exclusion de toute harmonisation des dispositions législatives et réglementaires des Etats membres, et, statuant à la majorité qualifiée sur proposition de la Commission, il adopte des recommandations. (*Les traités de Rome, Maastricht et Amsterdam. Le traité sur l'Union européenne et le traité instituant la Communauté européenne modifié par le traité d'Amsterdam*, Paris, La Documentation française, 1999, p. 138.)

⁴ Dans le cas des niveaux fédérés de pouvoir belges (Communautés) et allemands (Länder).

⁵ *Joint Declaration on harmonisation of the architecture of the European higher education system*, signée à La Sorbonne (Paris) le 25 mai 1998 par les ministres de 4 pays – Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni.

⁶ *Joint Declaration of the European Ministers of Education*, signée le 19 juin 1999 à Bologne par les ministres de 29 pays – les mêmes qu'à La Sorbonne (Paris), plus : Autriche, Belgique (Communautés française et flamande), Bulgarie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Suède, Suisse.

⁷ *Towards the European Higher Education Area. Communiqué of the meeting of the European ministers in charge of Higher Education*, signé à Prague, le 19 mai 2001. Les signataires de Bologne accueillent 3 nouveaux pays – Croatie, Chypre, Turquie – ce qui porte le nombre des pays participants à 32.

(2003)⁸, et dernièrement Communiqué de Bergen (2005)⁹). Le Processus de Bologne concerne aujourd'hui 45 pays¹⁰, soit un nombre significatif d'Etats non membres de l'Union, candidats ou non à l'adhésion.

Cette réforme coordonnée, en route réellement depuis 1999, est lue négativement par une série d'acteurs concernés au premier plan (étudiants, enseignants), qui identifient au milieu des changements en cours certaines dérives qu'ils lisent en termes de « marchandisation de l'éducation » : premier cycle en 3 ans pour créer des diplômés facilement employables et deuxième cycle de 2 ans réservé aux élites ; augmentation des frais d'inscription et durcissement des conditions d'accès ; création de réseaux d'universités d'élites et peur de l'émergence d'« universités-poubelles » ; augmentation des financements privés et mise au rancart des matières dites « littéraires », non rentables pour les investisseurs privés ; émergence de cours en ligne de coût élevé ; etc.¹¹ Tous ces changements et toutes ces peurs peuvent-ils être spécifiquement liés au Processus de Bologne ? Oui et non, dans la mesure où effectivement le Processus entraîne dans chaque pays qui y participe une réforme de l'enseignement supérieur, qui inclura ici et là des éléments externes, non explicitement prévus dans les textes de Bologne (d'ailleurs non contraignants, si ce n'est par la pression des pairs). En réalité, on se trouve donc dans une situation de réforme profonde des systèmes d'enseignement supérieur européens, initiée par le Processus de Bologne mais le dépassant souvent. Je pose l'hypothèse que les décideurs des réformes sont, dans leur mode de raisonnement et de décision, en grande partie imprégnés du nouveau paradigme identifié par Bruno Jobert dans *Le tournant néolibéral en Europe*¹². On peut dire qu'on assiste à la confrontation de deux conceptions de l'enseignement supérieur, celle « humaniste » de la démocratisation sans conditions d'un enseignement public et celle de « l'économie de la

⁸ *Realising the European Higher Education Area. Communiqué of the Conference of Ministers responsible for Higher Education*, signé à Berlin, le 19 septembre 2003. Les signataires de Prague accueillent 7 nouveaux pays – Albanie, Andorre, Bosnie-Herzégovine, “ex-République yougoslave de Macédoine”, Russie, Saint-Siège, Serbie-Monténégro – ce qui porte le nombre des pays participants à 40.

⁹ *The Higher Education Area – Achieving the goals. Communiqué of the Conference of European Ministers Responsible for Higher Education*, signé à Bergen, le 20 mai 2005. Les signataires de Berlin accueillent 5 nouveaux pays – Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Moldavie, Ukraine – ce qui porte le nombre des participants à 45.

¹⁰ Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni (à la Sorbonne) ; Autriche, Belgique (Communautés française et flamande), Bulgarie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Slovénie, Suède, Suisse (à Bologne) ; Croatie, Chypre, Turquie (à Prague) ; Albanie, Andorre, Bosnie-Herzégovine, “ex-République yougoslave de Macédoine”, Russie, Saint-Siège, Serbie-Monténégro (à Berlin). Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Moldavie, Ukraine (à Bergen).

¹¹ J'ai analysé de façon détaillée le discours “anti-marchandisation de l'éducation” dans *Protestations émergentes en France et en Communauté française de Belgique. Européanisation, mondialisation – marchandisation?*, mémoire de DEA, IEP de Grenoble, 2001.

¹² Jobert, B., *Le tournant néolibéral en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1994.

connaissance » où la formation de tous et l'accroissement des connaissances sont avant tout destinée à soutenir la productivité et donc la croissance économique.¹³ Les organismes internationaux que sont l'OMC, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la Commission européenne, mais aussi divers lobbys industriels comme l'European round table of industrialists, sont à l'origine de la diffusion de cette vulgate¹⁴ qui défend par exemple, à travers la notion de *capital humain*, l'idée que, l'enseignement étant rentable à long terme pour un individu (par son salaire futur), il devrait être considéré pour lui comme un investissement, et donc largement financé sur base privée.¹⁵

Le choc entre les deux façons de voir est loin d'être frontal ; on n'assiste pas non plus à un « complot » néolibéral contre le système existant – mais il est un fait que la manière qu'ont les décideurs de concevoir les systèmes d'enseignement est en train de se modifier de façon diffuse, et de petits chocs entre les deux paradigmes ont lieu à tous les niveaux : niveau européen, lorsque se confrontent Commission européenne (qui diffuse le référentiel de marché), Conseil des ministres de l'éducation (dont les membres ont des avis variés mais ne peuvent ignorer la marche du monde), étudiants de l'ESIB¹⁶ (défendant largement l'enseignement supérieur public) et recteurs de l'EUA¹⁷ (promouvant la position de leurs établissements avant tout, dans ce qui commence à ressembler à un marché universitaire européen) ; niveaux nationaux, lorsque les nouvelles lois ou décrets sont négociés entre

¹³ « A long terme, la croissance et l'emploi sont avant tout conditionnés par la capacité de l'économie d'utiliser efficacement et d'élargir simultanément le stock des connaissances scientifiques et techniques. Le savoir en sa qualité d'intrant comme de produit, est au centre du processus de croissance et de création d'emploi. » OCDE, *La stratégie de l'OCDE pour l'emploi. Technologie, productivité et création d'emplois. Volume 1. Synthèse et conclusions*, 1996.

¹⁴ Laval, Chr., et Weber, L., coord., *Le nouvel ordre éducatif mondial. OMC, Banque mondiale, OCDE, Commission européenne*, Nouveaux Regards – Syllepse, 2002.

¹⁵ « [...] chez Gary Becker, l'économiste américain que l'on considère comme l'inventeur de la notion, [...] le *capital humain* est un bien privé, appropriable par l'individu, voire identifié à la personne entière. Cette conception suppose que l'individu possède et accumule des ressources propres tout au long de son existence pour augmenter sa productivité et ses revenus. Tout est commandé dans cette manière de voir par l'effort rationnel consenti en vue d'acquérir des revenus monétaires supplémentaires et déterminés par le taux de rendement espéré. Ce gain est l'élément décisif du choix d'investissement. En fonction des gains espérés, le financement doit être réparti entre l'Etat, l'entreprise et l'individu. C'est en parfaite adéquation avec cette doctrine que la Banque mondiale appelle à un financement de l'éducation faisant une part plus grande aux ressources des individus et des familles comme aux investissements des entreprises dans la formation professionnelle. » Laval, Chr., et Weber, L., *op. cit.*, pp. 64-65.

¹⁶ ESIB (*European Student Information Bureau*) – *The National Unions of Students in Europe* s'est investie de la mission de représentation des intérêts étudiants au niveau européen. Elle est reconnue par l'UE, le Conseil de l'Europe, et est membre consultatif du Processus de Bologne. Fondée il y a 23 ans sur l'échange culturel entre étudiants européens, ESIB a fortement élargi ses préoccupations dans les années 90 au vu des mutations internationales de l'enseignement supérieur et s'est peu à peu investie d'une mission de *représentation*. Désormais forte de 50 associations et syndicats issus de 37 pays dans et hors UE (43 membres de plein droit, 7 membres consultatifs ou candidats), la fédération prétend représenter, certes indirectement, plus de 11 millions d'étudiants. A titre d'exemple, l'UNEF et la FAGE en sont membres.

¹⁷ L'EUA (*European University Association*) est le lobby des recteurs d'universités européens, membre consultatif du Processus de Bologne..

ministère, recteurs, étudiants ; niveaux locaux, lorsque des conflits surgissent dans les universités, autour par exemple de l'augmentation de frais universitaires.

Question posée dans la recherche

Cette situation m'amène à poser la question suivante : existe-t-il une société civile européenne étudiante capable de s'opposer aux réformes de l'enseignement supérieur actuellement en cours ? Question qui permet d'aborder, de manière sectorielle, les conflits actuels autour de la « mondialisation néolibérale ». Face aux bouleversements susmentionnés, comment sont structurés actuellement les étudiants en Europe ? Par pays ? Dans des réseaux transnationaux ? Cumulent-ils les deux stratégies ? Qui se mobilise de quelle manière et face à qui ? Dans quel but, en défendant quelles idées ? A quels moments les étudiants agissent-ils (décision collective européenne, application nationale des politiques publiques) ? En somme, comment s'organisent-ils pour prendre en charge l'europeanisation de la décision dans le secteur qui les concerne ?

Pourquoi une comparaison ?

Par l'étude de quatre pays fort différents (...), la recherche voudrait démêler les grandes lignes observables dans chaque pays concernant ces questions, avec l'espoir de dégager une tendance commune dans les différents pays.¹⁸ Il s'agit donc d'un most different system design, destiné à faire ressortir les ressemblances entre les manières de se mobiliser et de s'europeaniser (au sens de : s'adapter à l'europeanisation) des étudiants.

II. Le dispositif méthodologique et ses difficultés

Quadriller le terrain ?

J'ai choisi de travailler sur plusieurs pays afin d'embrasser une vaste aire géographique, puisque celle qui concerne le Processus de Bologne est extrêmement vaste (45 pays européens au sens large, rappelons-le). En écrivant ce papier, j'ai d'abord pensé à présenter les organisations et associations que j'avais étudiées, pour montrer comment j'avais, en quelque sorte, « quadrillé » mes terrains. Mais en écrivant, je me suis rendue compte que ma méthode de recherche ne serait pas reflétée par cette liste d'unités. En effet, cette liste

¹⁸ "Pays" : avec le cas particulier de la Belgique fédérale, qui comporte deux systèmes éducatifs indépendants dans les Communautés française et flamande, ainsi que des systèmes et cultures politiques en différenciation croissante.

constitue plutôt le *résultat* de la recherche, et elle n'est pas forcément significative en tant que telle. Il me semble effectivement irréalisable de quadriller au départ un terrain de recherche avec les bons éléments ; ces bons éléments se rendent visibles dans le mouvement de la recherche et sur le terrain (d'où l'intérêt, au début d'une recherche, de se rendre directement sur le terrain pour découvrir ce qu'on ira y chercher). Les vrais résultats de la recherche ont été obtenus dans le travail qui, peu à peu, a mené à rencontrer/découvrir ces divers bras de réseaux. C'est donc sur cette démarche que je vais me concentrer.

Il s'agit d'une démarche impure. On voudrait souvent faire croire que les méthodes de recherche peuvent être parfaites ; je crois plutôt qu'une bonne recherche procède du bricolage intelligent, c'est-à-dire qu'elle ne sait pas forcément comment l'histoire va se terminer, mais qu'elle se pose régulièrement la question du chemin qu'elle suit. Grâce à ces articulations réflexives, la recherche peut évoluer dans le bon sens et aboutir à des conclusions sensées. Rares sont les méthodes que l'on peut appliquer telles quelles et de A à Z ; par ailleurs la personnalité de chaque chercheur joue énormément dans la mise en œuvre de la méthode, facteur trop souvent négligé. Il me semble qu'en matière de méthode, l'inventivité et la flexibilité sont de mise, du moment qu'elles vont de pair avec une grande honnêteté intellectuelle. Voilà pourquoi je déclare et revendique ma méthode impure : c'est la méthode issue de l'histoire d'une recherche, et il me semble dommage, d'une manière générale, qu'on s'applique à cacher avec tant de soin et de vernis les cuisines savoureuses de la recherche, leurs saveurs inventives et aussi leurs fumets de roussi ; n'est-ce pas à sa cuisine qu'on reconnaît l'homme après tout, comme le disait Bukowski ? De même je crois qu'on reconnaît une bonne recherche à l'honnêteté de l'exposition de sa méthode.

Jeter l'échelon national aux oubliettes ?

Certainement pas ! L'échelon national semble s'imposer comme une nécessité évidente, à confronter dans l'espace international. Et il faut continuer à traiter les problèmes de politiques publiques au niveau national. C'est en effet une réalité qui garde aujourd'hui toute sa pertinence. Le fameux éditorial « The nation-state is dead. Long live the nation-state » de *The Economist* (décembre 1995) mettait ainsi en garde contre la fukuyamienne « post-cold-war illusion of a world community », l'Etat Nation gardant son contrôle sur la politique et le militaire, et restant pour l'instant la seule entité possédant les éléments d'une unité de base.¹⁹ La thèse défendue dans ce court article, selon laquelle une organisation

¹⁹ « The nation-state is dead. Long live the nation-state », éditorial, *The Economist*, 23 décembre 1995 -5 janvier 1996. pp. 15-18.

économique ne débouche pas forcément sur une organisation politique, semble être battue en brèche par la construction européenne – si l'on se limite du moins aux politiques intérieures, et au genre de processus auxquels nous nous intéressons quand nous étudions l'eupéanisation des politiques publiques, par exemple le Processus de Bologne. La place de l'Etat dans les processus de décision européens d'harmonisation plus ou moins grande des politiques publiques reste à élucider, et en ce domaine l'étude des instruments de l'eupéanisation est cruciale, avec tout ce que ces instruments comportent d'effets collectifs, d'entraînement, de pression des pairs.²⁰ En fait, l'impression que l'Etat est à la merci d'organisations supranationales ne tient pas tant à la désintégration de l'Etat ou de son autorité en tant que tels, mais bien plutôt à la diffusion de normes, de valeurs, de paradigmes gagnant les élites mondiales, que nous avons déjà évoqués. Ces idées, qui peuvent donc converger, restent pourtant dans la plupart des cas appliquées sur les territoires nationaux avec des instruments et selon des pouvoirs nationaux eux aussi.

Pour ce qui concerne l'objet « société civile », qui est mon sujet d'étude, l'Etat et donc l'échelon national reste également politiquement, administrativement, organisationnellement et culturellement incontournable. Politiquement, car la société civile continue de s'adresser au pouvoir national pour exiger des mesures et demander des comptes, aussi pour élire ses représentants. Administrativement, car, malgré la régionalisation croissante, les administrations centrales détiennent toujours un immense pouvoir, et que c'est à elles que la population a à faire quotidiennement et lors de conflits. Organisationnellement, car plus massifs sont les réseaux de société civile organisés sur leur territoire, en quelque sorte en miroir des institutions existantes²¹, que les réseaux de société civile organisés internationalement. La grande masse des populations des Etats continue de vivre sur son territoire, aux dimensions de ce territoire, de son administration et de ses politiques publiques. Culturellement enfin, l'Etat Nation reste incontournable : au travers des cultures politiques. En effet les institutions nationales modèlent quotidiennement leurs citoyens à une certaine manière de faire de la politique, d'agir dans l'espace public. Les individus qui dépassent cette manière de faire, en adoptant une culture politique plus mixte, voire novatrice et singulière, comme les élites européennes par exemple, sont peu nombreux en comparaison des effectifs nationaux. Ce rapport de force ne signifie pas que l'action de ces individus à la culture

²⁰ Voir par exemple BRUNO, I., JACQUOT, S., ET MANDIN, CHR., « L'"eupéanisation" saisie par son instrumentation. *Benchmarking, mainstreaming & MOC* [méthode ouverte de coordination]... Boîte à outils ou boîte de Pandore ? », cité plus haut.

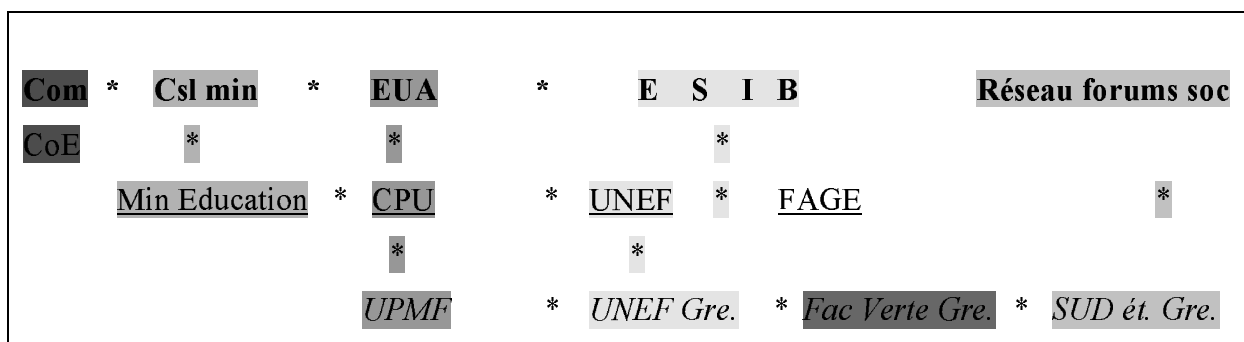
²¹ Tarrow, S., « La contestation transnationale », *Cultures et Conflits*, été-automne 2000, n°38-39, pp. 187-223. Tarrow défend l'idée que les institutions provoquent la création d'institutions contestataires de même niveau qu'elles dans une sorte d'effet-miroir.

politique plus métissée soit moins efficace : on peut peser sur une décision tout autant en faisant un bon lobbying européen qu'en se positionnant au niveau national en nombre et selon la culture politique en vigueur. Simplement, il faut remettre les choses à leur place et donner au niveau européen son importance, une importance « relative » au sens étymologique du terme : elle ne peut être évaluée que « relativement » à l'importance des niveaux nationaux. La base de l'étude doit demeurer nationale puisque l'implantation des politiques publiques, même décidées à un niveau intergouvernemental (rappelons que le propos ne s'adresse qu'à des politiques publiques décidées de cette manière), aura lieu au niveau national.

Par ailleurs, les réseaux internationaux, qu'il s'agisse de compagnies multinationales, de forums sociaux civils, ou d'organisations internationales, possèdent une base géographique stable et sont soumis au droit d'un Etat précis.

Compléter la carte nationale

La question n'est donc pas de vouloir ignorer l'Etat Nation pour s'intéresser à des phénomènes « autres », « qui dépassent l'Etat » ou qui l'ignorent, mais plutôt *d'intégrer à une réflexion sur l'Etat*, qui reste à mon avis central en termes de mobilisations civiles, les nouveaux éléments observables. En réalité il s'agit de *situer de façon juste* la variable nationale dans un ensemble géographique et administratif aujourd'hui plus complexe. Il faut en quelque sorte « compléter la carte » des relations policy makers – policy takers *à partir de la base nationale, vers les échelons locaux et supranationaux*. Quels liens y a-t-il entre les policy makers de ces différents niveaux ? Quels liens entre les policy takers de ces différents niveaux ? Et quelles relations, à chacun de ces niveaux, entre policy makers et policy takers ? Toutes ces questions posées ensemble peuvent faire peur, évoquent une myriade de groupements à investiguer et des schémas dont celui présenté ci-dessous ne serait qu'un pâle avant-goût, quand on pense à l'appliquer à plusieurs pays. Mais comme il a été dit plus haut, la liste des groupements à étudier est de loin la chose la moins importante. Pourquoi ?



On peut par exemple esquisser le schéma simplifié ci-dessus pour le cas français, simplifié à partir du cas de la ville de Grenoble centré sur l'Université Pierre Mendès France. En cas de conflit cette université est opposée à divers syndicats étudiants, dont certains sont des branches locales d'organisations nationales (UNEF), alors que d'autres sont moins structurés nationalement (Fac Verte, Sud Etudiant). Les branches nationales (UNEF ; FAGE qui n'a pas de branche locale à Grenoble) à leur tour peuvent être membres d'une fédération étudiante de niveau européen (ESIB) ou d'un réseau plus informel (Sud Etudiant participe aux Forums sociaux et aux Forums de l'éducation). Les recteurs d'universités sont réunis au niveau national (CPU) et les associations nationales de recteurs sont elles-mêmes fédérées au niveau européen (EUA). Enfin le niveau européen du Conseil des ministres de l'éducation se décline dans chaque ministère national de l'éducation. Deux acteurs ne sont présents qu'au niveau européen : Commission et Conseil de l'Europe. Chaque ligne montre ainsi quels acteurs sont en contact à quels niveaux.

Suivez les pointillés

Une enquête de filature suffit. Au lieu de m'intéresser aux groupes en tant que tels – dimension encombrante, peu maniable, effrayante même pour le chercheur travaillant seul sur trois niveaux et quatre pays – j'agis dans mon enquête à un niveau beaucoup plus « micro » : je plonge directement dans la matière humaine en « m'infiltrant » dans les milieux militants via des individus, dont je remonte et reconstitue le réseau social (militant), dans ses dimensions positives comme négatives (les amis comme les ennemis donc). L'intérêt est que ce réseau dépasse souvent les frontières entre les trois niveaux étudiés (local, national, international). On passe ainsi de l'un à l'autre de façon très pragmatique, l'évidence du lien étant là.

J'ai dit enquêter en m'infiltrant – c'est plutôt en me faufilant. Je suis le plus souvent déclarée comme chercheuse, sauf si je ne suis pas amenée à rencontrer à nouveau la personne avec qui je parle, et que je joue la carte de l'empathie totale (par exemple sur un Forum où il y a beaucoup de brassage). Mais dans les cas où je cible un individu afin de reconstruire son réseau, je déclare toujours ma position de chercheuse.

Je déclare en même temps mon intérêt personnel pour le sujet de la militance – un intérêt effectivement réel ; sinon pourquoi travaillerais-je sur ce sujet ? Voilà encore une des questions dont on ne parle pas assez en matière de méthodologie, et que le point de vue « Trouvez votre symptôme et travaillez avec » de l'anthropologue Devereux devrait éclairer.

Lors des entretiens menés ainsi que de tous les contacts avec les enquêtés, la méthode est compréhensive, voire empathique, ce qui peut se révéler fragilisant dans le travail de restitution des données, où la proximité d'avec les enquêtés se retourne parfois contre moi en jouant le rôle d'un censeur : la relation a pu être tellement privilégiée qu'elle me semble faire partie d'une sphère privée incluant l'enquêté et moi, et qu'il serait impudique de l'analyser devant des étrangers, dans la mesure où l'enquêté n'était pas forcément conscient de l'usage intensif que je ferais des données recueillies et des anecdotes vécues. Le temps permet heureusement de gérer ces aspects complexes de la restitution, et apprend comment parler de ce vécu d'enquête en respectant le moment vécu avec l'enquêté. En réalité, une question éthique se pose – et doit se poser – à chaque fois qu'un

matériau humain est brandi comme preuve. Mais si elle est bien posée, il y sera bien répondu, et le type d'enquête que j'ai menée est donc utilisable dans toute sa richesse et dans le respect des personnes rencontrées.

J'ai dit « méthode compréhensive, voire empathique » : c'est-à-dire que je cherche à comprendre l'enquêté et lui montre que je comprends effectivement sa logique, ses choix, que je lui demande souvent de justifier mais que je reconnais comme cohérents (lorsqu'ils le sont). Cela ne signifie pas forcément que j'approuve ces choix, mais en ne m'opposant pas explicitement au discours, je laisse sous-entendre que je l'avalise : qui ne dit mot consent. Pourquoi ai-je choisi ce mode de dialogue non conflictuel ? Certains chercheurs affirment au contraire que provoquer l'interlocuteur lui fera sortir ses meilleurs arguments... Premièrement ma personnalité m'a certainement poussée à cette méthode plutôt qu'à une autre. Deuxièmement, s'il n'est pas nécessaire que je prenne position – c'est-à-dire tant que l'enquêté ne devient pas curieux de mes opinions – j'évite de le faire et me contente de ne pas apparaître comme une ennemie par cette attitude compréhensive. Il est effectivement trop dangereux de se faire « griller » si on se retrouve à un moment donné de l'enquête en présence de deux individus de groupes aux idées sensiblement différentes avec qui on a été « très d'accord » à deux moments différents. Avoir « compris » leur discours, de façon plus neutre, n'implique pas les mêmes problèmes. Mon expérience de vie personnelle est cohérente avec cette attitude : le fait de n'avoir jamais pris aucune carte de parti, ou fait partie d'aucune association politique,²² renforce et crédibilise mon statut de chercheuse déclarée auprès des enquêtés, particulièrement si je suis en présence de personnes de différentes tendances au même moment. Mais il m'est déjà arrivé de me voir proposer une carte de parti ou un formulaire d'adhésion lors de mes enquêtes... Dans certaines recherches de terrain, il est utile, voire indispensable, de « choisir son camp », mais il s'agit alors de recherches où le statut de chercheur déclaré s'efface.²³

Cela dit une trop grande réserve peut gêner l'enquêté. Dans le cas d'une question de sa part sur mes opinions, mon orientation politique, ou la raison pour laquelle je travaille sur ce sujet, mes motivations cachées, etc., j'abandonne immédiatement le recueil d'informations pour restaurer la confiance et renouer une bonne relation. Il est impératif, lorsque l'enquêté prend l'initiative d'inverser les rôles, de se montrer ouvert et de ne pas faire de réponses vagues, car cet acte dénote une défiance chez l'enquêté : il veut savoir à qui il a à faire et quel discours il doit/peut tenir. Dans ce cas, j'adopte un discours proche de celui de l'interlocuteur, suivant l'idée qu'il sera mis en confiance par quelqu'un qui est « comme lui ». Le seul effet négatif de cette stratégie peut être l'apparition de sous-entendus dans le discours de l'enquêté soulagé, puisque nous sommes alors censés, moi et lui, bien nous comprendre. Mais ces sous-entendus ont aussi des côtés visibles, comme les traits d'humour.

La question du mensonge pointe alors. Est-ce que je raconte aux extrémistes que je tuerais moi aussi pour la révolution tout en affirmant aux réformistes que rien ne sert de manifester ? Non. Le « discours proche de l'interlocuteur » que j'adopte est en réalité une sélection de mon discours et de mes opinions propres (je suis donc sincère) mais dont j'élimine au maximum les aspects qui permettraient le conflit. Si l'enquêté creuse jusqu'à m'amener à exprimer ces opinions, j'interromps le processus qui, pour le coup, menace la relation hiérarchique enquêteur-enquêté, et propose d'isoler cette discussion dans un futur proche, mais de d'abord terminer ma propre enquête. Ces discussions ont parfois lieu effectivement, en fin d'entretien ou lors de

²² J'ai tout au plus été commissaire à la culture dans une association étudiante, mais ne me suis jamais occupée de politique étudiante au sens strict du terme, ni même été élue à aucun mandat. Je suis devenue commissaire à la culture de fait, par cooptation et par mon activité au sein de la commission, durant l'année académique.

²³ Citer Pierre-Jo Laurent l'épisode sous l'arbre

moments informels. Elles ne sont jamais exemptes d'intérêt, et permettent de renforcer la confiance avec les enquêtés.

Je n'ai pas encore mentionné les deux aspects de mon travail, les entretiens et les conversations. La dernière remarque concernait uniquement les entretiens que je mène, mais le reste de la méthode concerne l'ensemble de l'enquête. J'ai une grille d'entretien classique, que j'utilise avec la plupart des enquêtés. Mais je mène aussi des « conversations », moments de discussion et de recueil d'informations sans enregistreur, qui requièrent une attention maximale et une prise de notes directement consécutive à la discussion. Plus je pratique l'entretien et la discussion parallèlement, plus je pense que la méthode de l'entretien n'est absolument pas satisfaisante seule. Le contexte de l'entretien est trop connoté pour permettre le recueil d'informations vraiment pertinentes. Certes l'atmosphère de l'entretien peut se détendre jusqu'à « faire oublier » le magnétophone, mais l'on reste malgré tout dans une situation très particulière. Elle a ses avantages, mais ses inconvénients aussi, et les « conversations » leur sont un excellent complément. Il s'agit de moments d'échange, lors de forums, de séminaires, de manifestations, bref d'endroits où le brassage de monde est plus intensif, et de situations où surgit une parole totalement différente, plus contextualisée et moins artificielle, mais aussi nettement plus libre, moins complexée, où des secrets peuvent également être révélés.

Par où commencer concrètement ?

Les présupposés théoriques du « n'importe où »

Où vais-je trouver les individus de qui je vais remonter le réseau ? A n'importe quel niveau, dans n'importe quelle association concernée par l'enquête. Des facteurs positifs sont un bon contact de départ avec la personne et la suspicion que cette personne est un nœud de réseau, connaît beaucoup de monde. Je procède ainsi autant de fois qu'il le faut de façon à parvenir à « saturation ». Je reviendrai sur cette notion.

Quel présupposé me permet d'agir de la sorte, c'est-à-dire d'opérer une sélection minimale de mes points de départ ? Ce sont les conclusions de mon étude sur le discours anti-marchandisation de l'éducation (susmentionnée), qui conduisent à la certitude qu'est en cours un changement de paradigme dans le secteur de l'enseignement supérieur, opposant marchandisation et anti-marchandisation. En effet, que l'on étudie le niveau local, national ou européen, on constate à tous ces échelons l'existence d'un conflit structurant entre les *policy takers*, le plus souvent partisans du système public d'enseignement supérieur, et les *policy makers*, tournés vers des idées plus libérales, rappelant parfois le modèle de l'université

américaine. Partant de cette constatation, je peux envisager le continent européen de façon unie, à un niveau très élevé. (A la limite, je pourrais envisager *le monde entier* dans ce cadre de comparaison très large ; j'ai choisi des pays impliqués dans le Processus de Bologne car c'est une « prise » de bonne dimension que je peux saisir pour matérialiser le phénomène de tournant néolibéral dans la pensée sur l'enseignement supérieur.) Considérant que l'objet de ma recherche, le conflit central qu'elle interroge, a lieu à toutes les échelles géographiques, peu importe où je commence mon enquête de réseau, puisque celle-ci doit me conduire d'un niveau géographique à l'autre.

Après ces présupposés, voyons concrètement la manière de procéder. *En concordance avec l'esprit général de concrétude qui m'anime, j'ai commencé mes recherches – au départ centrées sur le discours anti-marchandisation – par des études de cas locales : les villes de Grenoble (France) et Louvain-la-Neuve (Belgique). A Grenoble, du groupe d'ATTAC Campus découvert au sein de mon IEP via des affiches, j'ai découvert la section locale de l'UNEF, leurs concurrents locaux, ainsi que ATTAC Isère, dont certains membres faisaient partie d'autres associations encore. J'ai ensuite poussé jusqu'à Paris, où j'ai trouvé le Bureau national de l'UNEF, et certains cadres d'ATTAC France. A Louvain-la-Neuve, du Parlement étudiant local (l'AGL) j'ai découvert le Mouvement marxiste-léniniste (MML), puis une des fédérations des Parlements étudiants (la FEF), puis sa concurrente (l'UNECOF). De la FEF j'ai découvert la fédération européenne des étudiants reconnue par l'Union européenne (l'ESIB). J'étais donc passée, en un an de recherche, du niveau local au niveau européen. Je suis alors restée un certain temps accrochée à ce niveau européen, découvrant que l'UNEF était membre de l'ESIB, qu'elle avait un concurrent national, la FAGE ; j'ai appris à connaître les autres membres de l'ESIB, surtout ceux représentant les pays que j'étudiais, Portugal et Italie. Je décrirai la suite de l'enquête seulement pour l'Italie.*

J'avais connu à l'ESIB le syndicat étudiant indépendant italien (UDU). C'est vers lui que je me suis tourné dans mes premières enquêtes en terrain italien : à Bologne et Forli, villes choisies parce que les représentantes de l'UDU à l'ESIB en étaient originaires ; à Parme et Reggio Emilia ensuite (toujours des villes du Nord ; les personnes rencontrées dans ces villes étaient d'ailleurs liées à des jeunesses de partis politiques) ; à Rome enfin, pour rencontrer le Bureau national. J'ai ensuite approfondi le cas de Bologne, pour sa vivacité étudiante, et j'y ai rencontré diverses associations découvertes par l'intermédiaire de sites Internet (Azione universitaria, Student Office, une autre liste indépendante...). Après avoir approfondi cette ville du Nord, j'ai voulu la comparer avec la réalité de l'Italie du Sud. Je me suis fait conseiller une ville à approcher par des étudiants italiens : je cherchais une réalité

urbaine et universitaire importante, dans le Sud, mais de dimension abordable (pas Rome). Ils me conseillèrent Catania en Sicile, aussi pour sa comparabilité par rapport à Bologne. Ces étudiants – des Siciliens vivant à Bologne – m’ont aidée à préparer mon terrain en m’expliquant le fonctionnement politique de l’île dans ses grandes lignes, et m’ont également aidée par la suite à lire et interpréter les résultats de mon terrain : grâce à leur meilleure connaissance de la culture politique italienne, ils ont pu souligner des choses invisibles à mes yeux. Avant d’aller à Catania, j’ai téléphoné à l’UDU à Rome pour savoir s’il existait une section de l’UDU à Catania, et j’ai obtenu un numéro de téléphone. Sur place, j’ai rencontré la personne en question, également membre de la Sinistra giovanile et active dans la mouvance anti-mafia, avec qui j’ai passé une journée entière, entre discussions, entretien en plusieurs phases, visite de sièges de l’UDU et d’une résidence universitaire ; plus tard j’ai visité sans lui le siège de la Sinistra giovanile, malheureusement fermé. Puis j’ai voulu changer de point de départ dans la ville et suis entrée dans la Faculté de Sciences économiques, en demandant le Bureau des étudiants. On m’a conduite à la section locale de l’AIESEC, une association européenne étudiante qui fait le lien diplômé/entreprise pour offrir des stages aux jeunes diplômés. Là j’ai improvisé un entretien avec une des responsables, sur les escaliers devant la Faculté. Je lui ai ensuite demandé si elle connaissait d’autres personnes impliquées dans le mouvement étudiant, dans des organisations plus politiques et plus centrées sur la politique éducative. Elle a alors pensé à un de ses amis, qui était justement là en train de jouer aux cartes avec un autre militant encore, et qui est impliqué dans une association étudiante de droite. L’un des deux s’est finalement « dévoué » pour venir faire un entretien avec moi, toujours sur les escaliers de la Faculté. Le lendemain je suis allée à la Faculté de lettres dans l’espoir de faire des rencontres du même genre, mais le local destiné aux associations étudiantes était désert. Par contre, j’ai rencontré un jeune homme qui tractait pour Rifondazione comunista. Je l’ai happé, ai appris qu’il était coordinateur de la section locale, et ai pris rendez-vous avec lui pour un entretien après leur réunion du soir même, à laquelle j’ai assisté. Cette réunion a été perturbée par l’arrivée d’un groupe communiste rival avec lequel il y a eu des dissensions. Après la réunion, le coordinateur est finalement parti mais m’a laissé en compagnie de trois étudiants, un permanent et deux membres du parti, avec qui j’ai mené un entretien collectif. Le lendemain, je suis allée à la Faculté de droit, où j’ai trouvé les numéros de téléphone de membres d’Azione universitaria, avec qui j’ai tenté de prendre des rendez-vous, mais la seule personne qui était libre durant mon séjour à Catania a finalement annulé le rendez-vous. J’avais malgré tout vu les tracts de l’organisation et son discours était sensiblement le même que

celui que j'avais pu entendre à Bologne. En me promenant dans la ville j'ai également vu diverses affiches de diverses associations ; j'ai aussi parlé avec les étudiants de la ville chez qui j'étais logée via des connaissances. J'ai finalement quitté Catania.

Cette enquête, par ses côtés pittoresques que je mets volontairement en avant, paraît menée « au petit bonheur la chance ». C'est ce que je visais par l'expression « démarche impure ». On aura l'impression que le hasard joue un grand rôle dans l'avancée de l'enquête. Ce n'est pas faux, mais il faut également savoir *provoquer le hasard*. Où trouver les étudiants intéressants pour la recherche ? Il n'y a pas de bureaux, de responsables officiels, les permanences sont une notion très vague pour cette population jeune et insaisissable ; de plus, dans les associations et les groupes de faible importance numérique, les informations sur les réunions et les permanences ne sont pas publiques mais relativement informelles ; il faut donc trouver le moyen de rentrer en contact avec les étudiants d'une manière ou d'une autre, et j'ai employé la méthode des lieux. Aller à l'université, m'a-t-il semblé, était un bon moyen de trouver ses militants. J'avais parié juste.

Je suis donc repartie en ayant trouvé ce que je cherchais : la spécificité de Catania par rapport au Nord et ses spécificités. J'ai vu le manque de lien entre l'UDU nationale et l'UDU de Catania. Ayant vu Rifondazione comunista à Catania, j'ai compris qu'il s'agissait d'une association extrêmement locale, qui ne disposait pas d'informations provenant du niveau européen – tout au plus du national. Azione universitaria m'a semblée par ses tracts très semblable à ce que j'en avais vu à Bologne, une association au discours unifié donc. J'ai également rencontré des membres de listes étudiantes disant n'être liées à aucun parti ni aucune tendance politique – sans pouvoir percer leur secret pourtant, mais en comprenant en tout cas que l'intérêt étudiant n'était pas au cœur des préoccupations de ces associations autant que la future carrière sociale ou politique de ses membres. Quant à la découverte d'une antenne locale d'AIIESEC, elle me confirmait dans mon idée que les autres organisations européennes que je connaissais (en particulier ESIB) sont les seuls vrais acteurs de niveau européen capables d'agir à ce niveau pour la défense de l'intérêt étudiant.

En réalité j'ai vu presque tout ce qu'il y avait à voir à Catania en matière d'organisations étudiantes susceptibles de se mobiliser pour l'anti-marchandisation de l'enseignement supérieur. En Sicile finalement, l'anti-marchandisation est lue au moins pour moitié comme un problème anti-mafia, moitié comme un problème national (avec peu de visée européenne) où on pointe du doigt la réforme Zecchini (équivalent de celle instaurant le système LMD en France) sans savoir qu'elle a ses correspondants dans 45 pays européens, et que ces réformes découlent d'un niveau plus élevé. Cette réalité locale italienne montre donc

une déconnexion des problématiques européennes. Après une semaine d'enquête sauvage et impure, je tenais donc ma réponse pour cette ville en termes de société civile européenne.

L'avantage de cette méthode

Cette manière de procéder, d'individu à individu, est une façon de mettre les mains dans la matière, d'entrer dans le vif du sujet. L'approche n'est pas applicable à tous les sujets, mais je la crois assez bien répliquable dans des études concernant les bénéficiaires d'une politique publique issus de la société civile organisée. En effet, ce type de population entend faire valoir ses droits ou son intérêt et veut que son message soit entendu ; il est donc relativement facile d'entrer en contact avec ces individus, d'assister à leurs réunions etc., en faisant preuve d'un minimum d'empathie.

Là où elle peut être appliquée, cette méthode présente en tout cas l'avantage indiscutable de *concrétiser* les grands processus internationaux du type de l'eupéanisation, processus qui, vus de très haut, peuvent faire peur et inciter à l'immobilisme du chercheur qui, au vrai, se demande par quel bout prendre le problème. Le « bout » que je prône est très concret : ce sont « les gens », les *individus*. Car au final ce sont toujours des *individus* qui sont actifs au sein de ces processus, même s'ils sont également impliqués dans des phénomènes les dépassant, et que divers phénomènes résultent aussi, involontairement, de leur action. Il ne s'agit pas ici d'opter pour une vision ultra individualiste de l'acteur, mais bien de choisir une porte d'entrée à la portée du chercheur. Et tant qu'à faire, avant de nous lancer dans la construction théorique ambitieuse, soyons modestes et commençons avant tout par aller observer les individus humains que nous voulons comprendre.

Observer l'action, ou comment s'assurer de la représentativité des résultats

Comment mesurer la représentativité des liens observés sur les individus particuliers dont on a reconstitué le réseau ? En effet, on peut avoir observé que tel individu de tel groupe local a régulièrement des contacts et échanges d'informations avec tel individu du même groupe au niveau national, cela signifie-t-il pour autant qu'il existe un lien fort entre les sections locales et nationale de cette organisation ? L'existence d'un lien ne préjuge en rien de sa force ni de sa stabilité. C'est pourtant la preuve de quelque chose, un début d'hypothèse, une base de travail, un point de départ concret. Graphiquement on dirait qu'on peut tracer entre les individus des lignes représentant un lien auquel on ne peut pas encore donner de

valence ; duquel on ne peut encore évaluer la force ou la faiblesse. Comment procéder à partir de là ?

Il faut d'abord s'assurer de l'exhaustivité du diagramme premier, en répétant la méthode de la filature (choix d'un individu concerné au premier plan par l'objet de la recherche, et si possible identifiable comme un nœud de réseau, mais pour le reste choisi de façon aléatoire, et exploration de son réseau), en répétant donc cette méthode jusqu'à un point de saturation où soit les mêmes individus (alors identifiables avec certitude comme des nœuds de réseau) vont se représenter, soit le même type d'individus et de configurations (tel élément belge est en contact régulier avec tel élément français, peu importe l'individu : on a affaire à un lien *institutionnalisé*). La peur qu'on peut avoir de laisser des parties importantes de réseaux dans l'ombre peut être levée par le dernier élément méthodologique que j'apporte, et qui résout du même coup le problème de la représentativité, de la valence à donner aux liens observés entre individus isolés.

Pour donner une valeur scientifique aux réseaux dessinés, et également déterminer la force des liens, je propose d'observer si, en temps de mobilisation potentielle, le réseau est activé, et qui travaille avec qui à cette occasion. L'observation des mobilisations permet par la même occasion de découvrir, peut-être, certaines parties de réseau insoupçonnées.

L'observation des mobilisations doit également être complétée par des méthodes d'investigation « traditionnelles » (sources documentaires : Internet, presse, littérature etc.) ainsi que par l'étude des moments traditionnellement importants pour les organisations du réseau. Il s'agit là d'une certaine manière là aussi de « mobilisations » où, à plus petite échelle, peuvent se dessiner les collaborations à activer lors de mobilisations. Mais ces moments sont moins révélateurs que les grands moments de mobilisation, qui eux ne mentent jamais puisque l'enjeu y est extrêmement fort. Au contraire, l'invitation de telle association « amie » lors d'un congrès annuel ne signifie pas forcément une collaboration étroite ou durable. La vérité se révèle avant tout dans l'action. Quelques exemples : les Forums sociaux européens, les actions coordonnées au niveau européen dans chaque pays à l'occasion, par exemple, de la journée de l'étudiant, la mobilisation qui a précédé la remise par l'UE de la liste des services qu'elle offrait d'ouvrir à la libre concurrence à l'OMC, mais aussi, au sein d'un pays, une mobilisation contre l'instauration de *numerus clausus*, ou sur un campus, la mobilisation contre l'augmentation des frais d'inscription à l'université. Observant les

mobilisations étudiantes après²⁴ avoir tracé un graphique des liens théoriques entre groupements étudiants, on place sur le dessin du réseau les valences sensées, finalisant ainsi cette représentation en la transformant en configuration des réseaux activables (puisque activés au moins une fois).

Dans ma recherche, le fait que lorsque l'ESIB (l'organisation étudiante reconnue par l'UE) se mobilise, par exemple en représentant les étudiants à la Conférence ministérielle de Bergen, il ne se passe rien dans les pays membres d'ESIB aux niveaux national ou local, si ce n'est que le niveau national envoie son délégué, laisse présager peu de possibilités de mobilisations globales face à l'europanisation des politiques d'enseignement supérieur. La question de la participation des étudiants à la gestion des politiques se pose d'ailleurs à ce propos. Est-il sérieux de demander aux étudiants de son pays de se mobiliser et de protester pour qu'on entende la voix des étudiants, alors même qu'un représentant étudiant est inclus dans chaque délégation nationale ? Quel poids aurait un représentant étudiant dans une délégation nationale face à son ministre s'il organisait ou avalisait l'organisation d'une action étudiante au pays pendant une conférence interministérielle ?

La compression temps/espace : une donnée géographique d'aujourd'hui

Mais, avant même que cette question puisse être posée, on se rend compte que les étudiants au pays ignorent tout des conférences interministérielles concernant Bologne, qu'à la limite ils ignorent la dimension européenne de Bologne, prenant souvent les réformes liées à Bologne pour des réformes nationales, et que les enjeux de cette négociation les dépassent, par leur technicité, leur abstraction, et leur langage (l'anglais, souvent mal maîtrisé). En réalité, il faut s'atteler à comprendre pourquoi, à comprendre ce qui permet que les liens entre organisations soient activés ou non ; ce qui permettrait, en l'espèce, qu'ils le soient plus. Ce n'est pas la communauté d'idées qui fait ici défaut. Elle existe largement pour les pays qui nous occupent, du moins à un niveau global. Ce serait plutôt la circulation de l'information, à temps (c'est-à-dire au moment de la conférence ministérielle, et non lorsque les réformes doivent être implémentées au niveau national), de façon concrète et compréhensible (et non dans le langage hyper spécialisé actuellement de rigueur dans le processus de Bologne, qui a secrété toute une série de concepts idiosyncrasiques), et sans trop d'exigence d'investissement de temps et de connaissance de langue pour l'étudiant, ni non plus de voyages (c'est-à-dire de

²⁴ On sait bien que l'ordre des opérations nous est souvent imposé par l'actualité en matière de mouvements sociaux. Peu importe donc l'ordre dans lequel sont réalisées ces opérations, du moment qu'elles se complètent. Le processus d'écriture n'est pas aussi tolérant : il exige la linéarité...

temps et d'argent), ces derniers étant pourtant indispensables pour suivre la bonne marche de l'europanisation de l'enseignement supérieur, et être présent où il faut quand il faut (Forums sociaux, séminaires d'ESIB etc.). La population étudiante présente une faiblesse congénitale, encore plus visible dans le miroir de la compression temps/espace caractéristique de la mondialisation (et donc de l'europanisation); seuls quelques-uns, une élite étudiante, peuvent se permettre de jouer dans cette cour européenne, et l'on obtient au final un paysage en diptyque, deux mondes séparés, où la grande masse étudiante possède de faibles ressources de temps, d'argent, d'expérience, et de crédit auprès des décideurs, et où une élite étudiante minoritaire fréquente les salons européens, parle anglais et étudie les dossiers du Processus de Bologne. La compression temps/espace n'est pas un phénomène anodin; elle détermine, partout sur le globe, l'émergence de deux mondes différents, deux espaces-temps différents: l'un mobile et fluide, réticulaire, où l'information circule vite et bien et en anglais, l'autre pesant comme l'ancienne industrie, et souvent national. Les politistes ne peuvent plus négliger ces phénomènes qui pèsent grandement sur leurs objets d'étude, et il est temps de nous mettre à la géographie.

Retour sur la pertinence du niveau national et confirmation

En fait, les résultats de la recherche justifient pleinement la manière dont a été menée l'enquête, privilégiant le niveau et les cultures nationaux. Je ne serais pas loin de dire en effet que l'individu qui ne voyage pas et n'évolue pas dans des arènes internationales ne change pas, reste fondamentalement belge ou français ou italien dans sa façon politique d'agir. C'est la constatation de la faiblesse des réseaux relationnels entre niveaux qui m'a amenée à une telle conclusion: les liens entre niveaux étant maintenus par quelques individus isolés seulement, ils n'ont pas le poids nécessaire à amorcer un changement de culture politique chez eux. De plus, la culture politique nationale reste utile dans le cadre de la mise en place des réformes, qui fonctionnent selon un système bien rôdé particulier à chaque pays. On aurait donc simplement une superstructure européenne s'ajoutant aux échelons nationaux et locaux, la dédoublant en empruntant certains éléments du niveau national (le même étudiant qui va négocier le décret au niveau national ou se plaindre de la mauvaise implémentation aura été auparavant inclus dans la délégation nationale à la conférence interministérielle). Ainsi, dans le cas de relations faibles entre niveaux européen et national, la comparaison entre entités nationales reste de mise. Dans ce genre de cas, l'étude comparative demeure finalement tout à fait classique, si ce n'est que ses résultats doivent être situés dans une nouvelle galaxie.

La conclusion utile de ce papier est que, pour des politiques publiques élaborées de façon intergouvernementale, dans le cas où les réseaux de société civile organisée possiblement réactifs présentent une faiblesse dans le lien entre éléments supranationaux (fédérations européennes, forums sociaux, réseaux...) et structures nationales existantes, les cas peuvent continuer à être traités comme des cas nationaux. Une culture internationalisée se développe certes parallèlement aux organisations « anciennes » qui restent en place, mais chacun continue d'avoir son rôle : les acteurs traditionnels agissent aux niveaux national et local lors de la phase d'implémentation du projet ; les bras internationaux nouvellement créés des acteurs traditionnels agissent lors des phases externes de décision, nouvellement créées (conférences interministérielles) ; les organisations parallèles nouvelles (Forums sociaux etc.) tentent de coordonner les luttes entre les Etats mais éprouvent des difficultés non seulement à mobiliser²⁵, mais aussi à se poser en acteurs face à des processus de décision de politiques publiques.²⁶

D'autres recherches devraient explorer les cas où la société civile organisée fait preuve de moins de faiblesse (et donc de plus de ressources) dans les liens entre ses composantes nationale et supranationale – sans doute le cas d'entreprises multinationales serait-il intéressant à cet égard.

²⁵ Exemple : la journée mondiale de l'étudiant de 2004 (le 18 novembre) devait être, suite à la décision prise à l'Assemblée des étudiants du Forum social européen de Londres d'octobre 2004, un événement international remarqué médiatiquement, mais elle n'a eu que très peu d'échos, malgré les différentes actions menées dans plusieurs pays le même jour.

²⁶ Le seul exemple que nous retenons d'une action claire en termes de demande politique est la journée d'action du 13 mars 2002, déjà mentionnée, décidée après le Forum social européen de Florence d'octobre 2001, et qui visait au retrait de l'éducation de la liste de l'UE des services proposés à l'ouverture des négociations pour libéralisation à l'OMC. Pour le reste, les actions menées internationalement ont généralement des mots d'ordre vague qui ne peuvent fatalement aboutir à aucun résultat, faute d'exprimer une demande claire.